

**COMITÉ SYNDICAL**  
**SÉANCE DU 20 MARS 2018**  
**À 17h00**

Nombre de membres en exercice composant le Comité : 25

Nombre de présents : 13, pouvoirs : 6, nombre de votants à l'ouverture de la séance : 19

Le Comité d'Administration du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers s'est réuni le 20 Mars 2018 à 17h00 au siège du Syndicat, 304 rue Paul Vaillant Couturier à Nanterre, suite à la convocation adressée par le Président, Monsieur LECLERCQ, le 13 mars 2018.

**POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DÉFENSE :**

Sont présents :

Monsieur	Jean-Luc LECLERCQ	Président
Madame	Marion JACOB CHAILLET	Vice-Présidente
Madame	Christine BOURCET	Vice-Présidente
Monsieur	Philippe JUVIN	Vice-Président
Monsieur	Philippe LANGLOIS D'ESTAINTOT	Vice-Président
Madame	Dominique DEBRAS	Déléguée Titulaire
Monsieur	Yves PERREE	Délégué Titulaire
Monsieur	Jean-Pierre RESPAULT	Délégué Titulaire

Absents excusés :

Monsieur	Daniel COURTES	pouvoir à Mme JACOB CHAILLET, Vice-Présidente,
Monsieur	Serge DESEMAISON	pouvoir à M. JACOB, Vice-Président
Monsieur	Bruno CHANUT	pouvoir à Mme DEBRAS, déléguée suppléante
Monsieur	Jean-Pierre DIDRIT	pouvoir à M. LANGLOIS D'ESTAINTOT, Vice-Président

**POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE**

Sont présents :

Madame	Josiane FISCHER	Vice-Présidente
Monsieur	Pierre JACOB	Vice-Président
Monsieur	Thierry Michel ISOARD	Délégué Titulaire
Monsieur	Frédéric SITBON	Délégué Titulaire
Madame	Christine DUVAL	Déléguée suppléante

Absents excusés :

Monsieur	Yves PIQUE	pouvoir M. SITBON, Délégué titulaire
Madame	Isabelle MASSARD	pouvoir Mme BOURCET, Vice-Présidente

Au moment du Vote de la délibération :

Nombre de présents : .....13..... pouvoirs : ...6....., nombre de votants : ...19.....

Le Quorum est atteint.

La séance est ouverte à 17h10

Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, Président, rappelle l'ordre du jour :

1/ Adoption du Procès-verbal de la séance du 07/03/2018

2/ Délibérations :

- 2/1. Compte administratif et affectation des résultats de l'exercice 2017
- 2/2. Vote du budget de l'exercice 2018

## 1/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7/03/2018

Aucune observation n'étant faite sur la rédaction du procès-verbal, celui-ci est soumis aux votes des délégués qui l'approuvent à l'unanimité

## 2/ DELIBERATIONS

### 2/1. COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

*Monsieur Jean Luc LECLERCQ, Président, laisse la présidence à M. Pierre JACOB pour animer ce point à l'ordre du jour.*

*Monsieur Pierre JACOB détaille le bilan global en abordant les deux sections fonctionnement et investissement en recettes et en dépenses :*

*Bilan global section de fonctionnement 2017:*

Section de Fonctionnement		
Dépenses	Prévisions	23 054 306,22 €
	Réalisations	<b>21 814 165,69 €</b>
	Taux de réalisation	94,8%
	Report	<b>34 135,00 €</b>
Recettes	Prévisions	23 054 306,22 €
	Réalisations	<b>18 865 729,02 €</b>
	Résultat reporté	972 687,22 €
	Taux de réalisation	<b>86,1%</b>
Résultat de la section	Bilan annuel	- 1 975 749,45 €
	Reports/rattachements	<b>34 135,00 €</b>

Commentaires :

Il est précisé que le déficit « apparent », cache en réalité les éléments suivants :

- une provision de 6,1M€ constituée pour le règlement du dossier « retraites CEB » ;
- la non-perception de 2M de recettes (opérations pour tiers) sur cet exercice mais qui seront bien remboursées les années suivantes.

Il est noté une bonne prévisibilité des recettes en lien avec les flux de la délégation (scénario économique robuste), perception de 4,2M€ de recettes.

Après la présentation synthétique, les votes pourront s'effectuer chapitre par chapitre.

Bilan global section d'investissement 2017 :

Section d'Investissement		
Dépenses	Prévisions	15 310 359,90 €
	Réalisations	<b>3 190 655,16 €</b>
	Taux de réalisation	27,9%
	Report	<b>1 078 776,07 €</b>
Recettes	Prévisions	15 310 359,90 €
	Réalisations	<b>853 425,62 €</b>
	Résultat reporté	14 179 692,40 €
	Taux de réalisation	<b>98,2%</b>
Résultat de la section	Bilan annuel	10 763 686,79 €
	Reports/rattachements	<b>1 078 776,07 €</b>

Commentaires :

- le résultat excédentaire fait apparaître 1,1M de reports pour les opérations d'investissement lancées ;
- les écarts (en recettes et en dépenses) s'expliquent par le manque actuel de moyens humains et par la charge très conséquente des opérations pour compte de tiers ralentissant le lancement des opérations Schéma directeur du système d'alimentation en eau potable.

La présentation globale des deux sections étant faite, Monsieur Pierre JACOB procède à la présentation du détail des chapitres et sollicite un vote par chapitre des membres du comité syndical (Le Président, Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, ne participant pas au vote) :



Bilan détaillé section de fonctionnement 2017 : (vote par chapitre)

• Dépenses :

Chapitres	Libellés	Crédits 2017	Réalisé 2017	Rattachement
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 435 358,00	14 371 877,48	35 235,00
12	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	481 100,00	399 988,67	
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	36 000,00		
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>15 952 458,00</b>	<b>14 771 866,15</b>	
66	CHARGES FINANCIERES	26 180,00	23 638,92	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	90 000,00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6 130 000,00	6 130 000,00	
22	DEPENSES IMPREVUES	0,72		
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>22 198 638,72</b>	<b>20 925 505,07</b>	
42	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	855 667,50	853 425,62	
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>855 667,50</b>	<b>853 425,62</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>23 054 306,22</b>	<b>21 778 930,69</b>	<b>35 235,00 €</b>

Bilan détaillé section de fonctionnement 2017 : (vote par chapitre)

• Recettes :

Chapitres	Libellés	Crédits 2017	Réalisé 2017	Report
13	ATTENUATIONS DE CHARGES		61,60	
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	19 140 000,00	17 703 496,16	11 289,10
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	150 000,00	306 833,02	
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>19 290 000,00</b>	<b>18 010 390,78</b>	
76	PRODUITS FINANCIERS	22 000,00	10 284,00	70200
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 506 517,00	296 330,55	204900
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>21 818 517,00</b>	<b>18 317 005,33</b>	<b>286 389,10</b>
42	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	263 102,00	262 334,59	
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>263 102,00</b>	<b>262 334,59</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>22 081 619,00</b>	<b>18 579 339,92</b>	<b>286 389,10 €</b>

Bilan détaillé section d'investissement 2017 : (vote par chapitre)

Dépenses

Chapitres	Libellés	Crédits 2017	Réalisé 2017	Rattachement
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 010 782,20	94 663,89	119 009,25
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	488 840,00	28 531,52	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 743 721,70	2 716 214,84	959 766,82
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>7 243 343,90</b>	<b>2 839 410,25</b>	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	88 914,00	88 910,32	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 500 000,00		
20	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>7 588 914,00</b>	<b>88 910,32</b>	
4581 Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>14 832 257,90</b>	<b>2 928 320,57</b>	
40	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	263 102,00	262 334,59	
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	215 000,00		
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>478 102,00</b>	<b>262 334,59</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>15 310 359,90</b>	<b>3 190 655,16</b>	<b>1 078 776,07 €</b>

## Bilan détaillé section d'investissement 2017 : (vote par chapitre)

- Recettes :

Chapitres	Libellés	Crédits 2017	Réalisé 2017	Report
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	60 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>60 000.00</b>		
106	Réserves			
<b>Total des recettes financières</b>				
4582	Total des opérations pour compte de tiers			
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>60 000.00</b>		
40	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	855 667.50	853 425.62	
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	215 000.00		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 070 667.50</b>	<b>853 425.62</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 130 667.50</b>	<b>853 425.62</b>	

## Résultats cumulés

- Bilan 2017 :
  - Déficit de Fonctionnement : -1 975 749,45€
  - Excédent d'Investissement : 11 842 462,86€

	Résultat passé affecté	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Section de fonctionnement	972 687,22 € -	2 948 436,67 € -	1 975 749,45 €
Section d'investissement	14 179 692,40 € -	2 337 229,54 €	11 842 462,86 €
<b>Totaux</b>	<b>15 152 379,62 € -</b>	<b>5 285 666,21 €</b>	<b>9 866 713,41 €</b>

- Déficit « apparent »
  - Mais provision de 6,1M€ (retraites CEB)
  - En « réalité », bilan annuel global de 16 166 713,41€ (+1M par rapport à 2016)
- Excédent total à reporter : 9 866 713,41€
  - Affectation en section de Fonctionnement : 904 741,50€€
  - Affectation en section d'investissement : 8 961 971,91€

Le Compte Administratif ainsi présenté a donné lieu à un vote à l'unanimité des membres du comité et n'a présenté aucune observation particulière. Aucune abstention ni de vote contre n'ont été enregistrés.

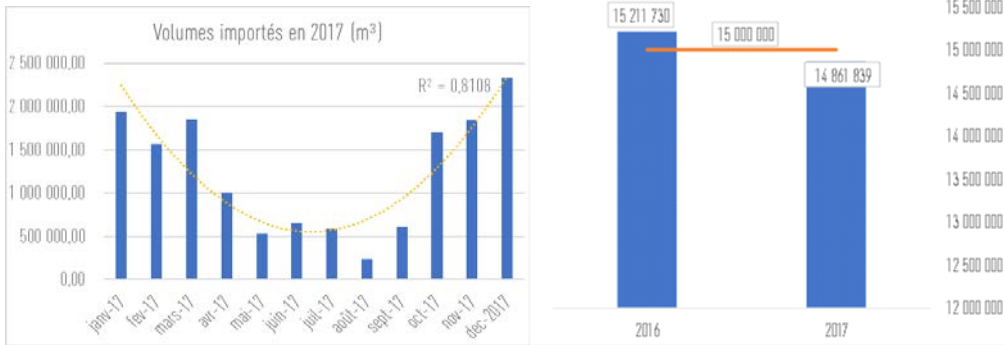
Le Compte administratif a été établi après l'avis de la Commission du Contrôle Financier (CCF) annexé au CA.

Monsieur Philippe JUVIN, Rapporteur et Président de la CCF a présenté les attendus du rapport dont les éléments sont donnés en substance ci-après :

a. Sommes perçues par le SEPG par ses ventes d'eau

Une obligation annuelle d'achat de 15 Millions de m<sup>3</sup> (Art 35)

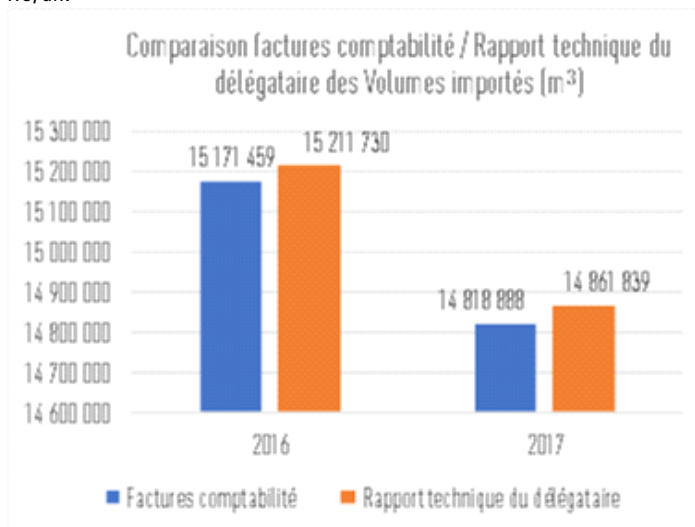
- Une évolution du prix unitaire au m<sup>3</sup> de 1,1346€HT en 2016 à 1,1482€HT en 2017
- Malgré une forte augmentation des quantités achetées en fin d'année, le Déléguataire ne respecte pas l'obligation d'achat de 15 M de m<sup>3</sup> en 2017



Le Président de la Commission de Contrôle Financier fait remarquer que cette hausse et cette variation sont la conséquence de la saisonnalité de l'achat. Toutefois, le constat global met en évidence un non-respect du volume annuel contractuel par le délégataire. Ainsi, et à l'occasion de la révision triennale du contrat de délégation de service public, il est suggéré de mettre en place une pénalité opérante pour non-respect du volume contractuel par le délégataire.

Par ailleurs, la CCF souligne que l'on constate systématiquement des écarts entre les factures de vente d'eau du SEPG dont les volumes sont fournis par les services comptables du Déléguataire et ceux du rapport d'exploitation fournis par les services techniques.

- Ces écarts d'environ 0.3% par an correspondent à un volume moyen de 41 600 m<sup>3</sup>, soit un montant d'environ 50 k€/an.



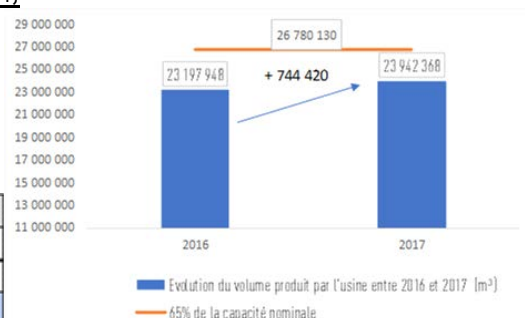
Deux constats sont posés :

- Inexactitude entre les relevés
- Perte de recettes... qui reste un point en questionnement.

La CCF suggère de mettre au clair la méthode de relevé contradictoire à l'occasion de la révision triennale.

Les volumes produits et le taux de production de l'usine (Art 74)

	M3/an	% nominal
Capacité nominale (112 800 m <sup>3</sup> /j)	41 200 200	100
Engagement article 35.1	26 780 130	65
Année 2017	23 942 368	58



Par rapport aux volumes d'eaux produits, la CCF établit le constat suivant :

- Bon équilibre Achat/production
- Mais le taux contractuel de fonctionnement de l'usine n'est pas non plus respecté (2ème année)
- Au total, les volumes s'élèvent à 38 804 207 m<sup>3</sup> contre une obligation de 41 780 130 m<sup>3</sup>

Suggestion :

La CCF propose, à l'occasion de la révision triennale du contrat de DSP, la mise en place d'une pénalité opérante pour non-respect du taux de fonctionnement. Parallèlement, Monsieur Philippe JUVIN attire l'attention sur la diminution de la capacité nominale de l'usine avec l'arrivée de l'eau décarbonatée.

Récapitulatif des sommes versées par le Déléguataire au SEPG en comparaison des dépenses réalisées pour les achats d'eau et excédent dégagé par le SEPG :

- Pour l'année 2017, cet excédent s'élève à 3 349 305 € contre 3 370 210 € en 2016, soit 20 k€ de recettes en moins pour le SEPG.
- Si l'on rapporte les recettes totales (3 349 305€) aux volumes totaux (38 804 207 m<sup>3</sup>), la recette du SEPG correspond à 8.63 centimes/ m<sup>3</sup>.

Source : Ectuescibau

PERIODES	VOLUMES D'EAU	DEPENSES D'ACHAT		RECETTES D'ACHAT	
		D'EAU	BR SEPG	D'EAU	BR SEPG
	Enm <sup>3</sup>	En€	En€	En€	En€
<b>TOTAL 2017</b>	<b>14 818 888</b>	<b>13 665 743</b>	<b>17 015 047</b>	<b>3 349 305</b>	
JANV	1 935 165	1 486 473	2 221 956	735 483	
FEV	1 564 134	1 295 741	1 795 939	500 198	
MARS	1 850 209	1 497 649	2 124 410	626 761	
AVRIL	1 000 948	1 046 053	1 149 174	103 121	
MAI	528 191	806 570	606 469	-200 102	
JUN	649 763	862 873	746 058	-116 816	
JULIET	581 709	813 221	667 918	-145 303	
AOUT	235 733	609 373	270 669	-338 705	
SEPT	604 291	791 377	693 847	-97 530	
OCT	1 701 866	1 356 065	1 954 083	598 018	
NOV	1 839 557	1 419 463	2 112 179	692 716	
DEC	2 327 422	1 680 883	2 672 346	991 463	

Remarques complémentaires :

- Atteinte du montant attendu (scénario économique respecté)
- Importance du volume de 15M de m<sup>3</sup>

b. Contrôle des redevances d'occupation des locaux

- Des locaux d'habitation et des locaux à caractère industriel et commercial sont mis à disposition du Déléguataire (Art 11)

Description	Montant (€ HT) par trimestre	Montant (€HT) annuel
Bureaux et logements - 300 rue Paul Vaillant couturier, Nanterre	92 559,94	370 239,76
Logements, 108 rue des plaideurs Nanterre	7 745,75	30 983,00
Ateliers, magasins et logements, 1 rue des Grands Près, Nanterre	59 868,00	239 472,00
Bureaux, magasins et logement, 76 rue des Bas, Gennevilliers	7 745,75	30 983,00
<b>TOTAL au contrat</b>	<b>167 919,44</b>	<b>671 677,76</b>

- Analyse de l'indice

L'indice ICC augmente de 1,5% entre 2016 et 2017 et de 2,5% depuis la signature du Contrat.

L'évolution des "loyers" est le suivant :

ANNEE	Indice	Montant HT locaux d'habitation	Montant HT locaux à caractère industriel et commercial	Total facturé HT
2 017	1,020471	59 997,49	111 359,52	171 357,01
2 017	1,023573	53 882,07	117 995,80	171 877,87
2 017	1,023573	53 882,07	117 995,80	171 877,87
2 017	1,032258	54 339,24	118 996,98	173 336,22
<b>TOTAL 2017</b>		<b>222 100,87</b>	<b>466 348,10</b>	<b>688 448,97</b>

La CCF préconise, à l'occasion de la révision triennale, un éclaircissement du régime de « mise à disposition des bâtiments » (assurance, maintenance) et du régime fiscal (répartition de certains impôts et taxes).

- Évaluation de la performance globale annuelle (Art. 59,4)

M. P. JUVIN rappelle les 5 indicateurs de référence mis en exergue par le contrat de délégation et la méthode de détermination de la performance pour chaque indicateur :

Domaine	Indicateur de performance	Désignation indicateur
Continuité de service	Taux d'interruptions de service non programmées	ICS
Efficacité de la gestion patrimoniale des réseaux	Indice linéaire de pertes en réseaux	EGP
Qualité des eaux distribuées	Qualité bactériologique de l'eau	QED
Qualité du service aux usagers	Taux de réponse immédiate par contact téléphonique (< 2018) Taux de satisfaction post-contact des usagers (> 2018)	QSU
Soutenabilité environnementale du service	Taux de chantiers sans tranchées	SES

	Référéntiel d'évaluation	Note Evaluation Annuelle	Echelle d'évaluation				
			Sous-Performance 0 point	Sous-performance partielle 1-49 points	Performance = objectif contractuel 50 points	Sur-performance partielle 51-99 points	Sur-performance 100 points
1 - Continuité de service	Taux d'interruption de service non programmé	0 <-> 100	[VMin]	[VObj]	[VMax]		
2 - Efficacité de la gestion patrimoniale des réseaux	Indice Linéaire de Pertes (ILP)	0 <-> 100	[VMin]	[VObj]	[VMax]		
3 - Qualité de l'eau distribuée	Taux de conformité bactériologique + Taux abatement micropolluants	0 <-> 100	[VMin]	[VObj]	[VMax]		
4 - Qualité du service à l'usager	Taux de satisfaction post-contact (NF Services)	0 <-> 100	[VMin]	[VObj]	[VMax]		
5 - Soutenabilité environnementale du service	Taux de chantiers sans tranchée	0 <-> 100	[VMin]	[VObj]	[VMax]		
Performance Globale de la Délégation (%)		[Somme Notes 1 à 5] / 500	0%	50%	100%		

Performance au titre de l'année 2017 :

- Bilan annuel :
  - Chiffres provisoires en attente de validation par CAC

Indicateur	Valeur indicateur pour Refmin 0%	Valeur indicateur pour Refobjectif 50%	Valeur indicateur max pour Ref 100%	Valeur indicateur au 31/12/2017	Performance 2017
ICS	20	15	10	09	100%
EGP	135	95	70	12,31	14,90%
QED	99,5%	99,90%	100%	100%	100%
QSU	70%	80%	90%	81,3%	56,5%
SES	70%	80%	90%	90%	100%

**Performances moyennes 74,3%**

Remarques :

- Bon niveau sur les ICS, QED et SES
- Niveau juste moyen sur le QSU
- EGP faible. Il correspond à l'ILP (L'ILP mesure le volume de pertes en eaux mises en distribution, il est exprimé en m3 perdus par km de réseau et par jour (définition par l'arrêté du 02 mai 2007)

Ce point est en cours d'analyse par SUEZ et l'AMO du SEPG.



Indicateur	Référentiel de notation	Performance 2017	Performance 2016	Performance 2015
ICS	Continuité du service	100%	57,50%	67,10%
EGP	Efficacité gestion patrimoniale	14,90%	69,80%	66,90%
QD	Qualité de l'eau distribuée	100%	100%	100%
QSU	Taux de réponse immédiate par contact téléphonique	56,5%	50,50%	32,50%
SES	Taux de chantiers sans tardée	100%	100%	100%
<b>Performances moyennes</b>		<b>74,3%</b>	<b>75,6%</b>	<b>73,3%</b>

- Constat global :
  - Stagnation du niveau global
  - En détail, amélioration de l'ICS et du QSU
  - Véritable interrogation sur l'EGP expertise en cours par AMO pour le RAPQS 2017

Conclusion : Montant de la performance non-atteinte pour 2017 :

- Analyse financière :

	Montant 2015	Montant 2016	Montant 2017
Chiffre Affaires (CA)	15 606 890	15 817 760	14 829 000
2% du CA	312 138	316 355	296 580
Performances moyennes	73,3%	75,6%	74,3%
Part-SEEG	83 341	224 104	225 456
Part-SEZ	228 797	662 851	661 124

*Evolution*

1%

Remarques :

- Une performance moyenne moins bonne que l'année passée (chiffres provisoires) mais une rémunération stable car le chiffre d'affaires est en baisse
- Versement au Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers de 225 456€

A l'occasion de la révision triennale en voie de devenir, la CCF souhaiterait une réflexion sur l'évolution des indicateurs de performance pour les 3 prochaines années, et des éclaircissements sur "*dotations/réel*" du chiffre d'affaires de référence.

- L'analyse des flux financiers 2017 a permis de constater :

- d'une part que le montant global des flux financiers est respecté et que le Syndicat a perçu la totalité des recettes attendues,  
D'autre part que le Délégué, parfois par silence contractuel ou par défaut d'explication, ne respectait pas avec exactitude tous ses engagements.

Il sera ainsi soumis à la Commission de Contrôle et des Finances la possibilité de faire un courrier à l'intention du délégué pour lui rappeler ses obligations et les éventuelles pénalités associées.

Au terme de cette année 2017, les flux financiers totaux entre le délégué et le Syndicat sont de 4 263 209,97€, répartis tel que :

- L'excédent tiré du mécanisme d'achat/revente d'eau en gros est de 3 349 305€,
- Les loyers des bâtiments mis à disposition ont rapporté au Syndicat 688 448,97€
- La quote-part de la performance non atteinte (25,7%) pour l'année 2017 est de 225 456€

Néanmoins des points de méthode, de vigilance ou d'expertise complémentaires ont été relevés :

Achats d'eau :

- Éclaircissement de la méthode de relevé
- Respect des engagements contractuel de production et d'injection

Loyers :

- Éclaircissement de la répartition des impôts et taxes
- Éclaircissement du régime de propriété/mise à disposition dans le contrat

Performance :

- Expertise à partir du RAD 2017 sur l'évolution de l'ILP
- Éclaircissement contractuel du mécanisme de dotation et de suivi du fonds de performance.

Il est proposé de partager d'ores et déjà avec les membres de la Commission de Contrôle et des Finances les pistes d'amélioration à intégrer dans le travail d'établissement de la première révision triennale.

Monsieur Pierre JACOB ayant déjà soumis aux votes chaque chapitre du CA, demande un vote global sur la délibération suivante. Elle est adoptée à l'unanimité (Monsieur Jean-Luc LECLERCQ ne participant pas au vote) :

DELIBERATION N°180320-01 : Compte Administratif et affectation des résultats exercice 2017

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants ;
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 ;
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du compte de gestion ;
- Considérant que Monsieur Pierre JACOB a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du Compte Administratif 2017,
- Considérant que Monsieur Jean Luc LECLERCQ, Président, s'est retiré pour laisser la Présidence à Monsieur Pierre JACOB pour le vote du compte administratif,
- Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, Président.
- Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le comptable,

Le COMITE SYNDICAL,

À la majorité par	19	voix « POUR »
	0	voix « CONTRE »
	0	Abstentions

DECIDE

Article 1 : Lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif.

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

- en dépenses d'investissement : .....1 078 776,07 €.....
- en dépenses de fonctionnement : .....35 235,00 €.....

Article 4 : Arrête les résultats suivants du Compte administratif 2017 tels que résumés ci-dessous :

- un déficit de fonctionnement de ..... 1 975 749,45 €.....
- un excédent d'investissement de : .....11 842 462,86 €.....
- soit un excédent total de : 9 866 713,41 €.....

Article 5 : Affecte le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- excédent reporté en section de Fonctionnement (Chapitre 002 « Résultat d'exploitation reporté »), soit .....904 741,50 €.....

Article 6 : Affecte le résultat excédentaire de la section d'investissement comme suit :

- excédent reporté en section d'investissement (Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »), soit .....8 961 971,91 €.....

## 2./2 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2018.

En ligne avec la présentation du Rapport d'orientation budgétaire, Monsieur LECLERCQ fait une présentation analytique des dépenses de fonctionnement et d'investissement proposées, suivie d'une présentation comptable :

Présentation analytique des dépenses de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	26 372 843,50 €	26 372 843,50 €
Résultats reporté		904 741,50 €
Reports 2017	34 135,00 €	
<b>Ressources humaines</b>	<b>761 500,00 €</b>	
Impôts et taxes	391 250,00 €	
<b>Moyens matériels</b>	<b>306 331,00 €</b>	
<b>Maintenance informatique et télécommunication</b>	<b>7 980,00 €</b>	
Entretien ménage	6 000,00 €	
<b>Régie (déplacements, réceptions)</b>	<b>2 622,60 €</b>	
Aménagement des balades		40 000,00 €
Zéro phyto	48 000,00 €	37 000,00 €
Outils et événements de communication	237 000,00 €	10 000,00 €
Gestion patrimoniale	246 500,00 €	
Inauguration décarbo + 85 ans du syndicat	85 000,00 €	
Interconnexions	40 000,00 €	
Administration numérique	25 000,00 €	
<b>Vente d'eau à suez</b>		<b>18 000 000,00 €</b>
<b>Achats d'eau</b>	<b>15 000 000,00 €</b>	
Loyers		788 000,00 €
Performance		200 000,00 €
Contrôle annuel de la délégation	161 000,00 €	
Maintenance ascenseur, gestion locative, ssi	60 000,00 €	
Avenant triennal (m3)	40 000,00 €	
Contentieux	8 040 000,00 €	6 130 000,00 €
Étalements des subventions		263 102,00 €
Éléments d'actifs	855 667,50 €	
Operations financières	24 857,40 €	

Présentation analytique de l'investissement :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	12 734 282,91 €	12 734 282,91 €
Résultats reporté		8 961 971,91 €
Reports 2017	1 078 776,07 €	
<b>Aménagement des balades</b>	<b>450 000,00 €</b>	
Gestion patrimoniale	388 800,00 €	
<b>Aménagement des bureaux</b>	<b>150 000,00 €</b>	
Administration numérique	45 000,00 €	
Achat mobilier et informatique	35 000,00 €	
Solidarité internationale	50 000,00 €	
<b>Travaux pour le compte de tiers</b>	<b>4 649 376,71 €</b>	<b>859 700,00 €</b>
Tramway T1	3 542 500,00 €	
SGP ligne 15	935 000,00 €	1 202 000,00 €
<b>Aménageurs (privés et publics)</b>	<b>403 400,00 €</b>	<b>220 000,00 €</b>
EPADESA	485 000,00 €	802 554,00 €
EOLE	110 200,00 €	429 200,00 €
Travaux canalisations exhaure	230 000,00 €	11 500,00 €
Travaux de génie civil et galeries techniques	90 000,00 €	
Travaux canalisations		34 000,00 €
<b>Amortissement des biens</b>		<b>213 357,00 €</b>
Operations financières	91 230,13 €	

Présentation comptable (par chapitre)

	Dépense	Recette
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 372 843,50 €</b>	<b>26 372 843,50 €</b>
002		904 741,50 €
11	16 692 818,60 €	
12	724 500,00 €	
42	855 667,50 €	
65	75 000,00 €	
66	23 857,40 €	
67	8 001 000,00 €	
70		18 788 000,00 €
75		200 000,00 €
76		77 000,00 €
77		6 403 102,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>12 721 282,91 €</b>	<b>12 734 282,91 €</b>
001		8 961 971,91 €
16	91 230,13 €	
20	1 617 007,62 €	
21	600 000,00 €	
23	10 363 045,16 €	792 500,00 €
40		2 979 811,00 €
67	50 000,00 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 094 126,41 €</b>	<b>39 107 126,41 €</b>

	Reports de 2017	Propositions nouvelles	Budget 2018
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses	1 078 776,07 €	11 655 506,84 €	12 734 282,91 €
Recettes	8 961 971,91 €	3 772 311,00 €	12 734 282,91 €
<b>Section de fonctionnement</b>			
Dépenses	34 135,00 €	26 338 708,50 €	26 372 843,50 €
Recettes	904 741,50 €	25 468 102,00 €	26 372 843,50 €

Synthèse :

Le budget primitif d'un total de 39 107 126,41 euros présenté ce jour n'est que la traduction des orientations déjà largement détaillées contenus dans le ROB voté le 7 mars 2018.

C'est un budget ambitieux et maîtrisé.

Le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers continue de construire son histoire, et d'affirmer sa position d'autorité organisatrice majeure de l'eau potable en Ile de France.

Le Président demande aux délégués s'ils souhaitent ajouter des remarques complémentaires à celles déjà portées le 7 mars dernier ou s'ils souhaitent s'exprimer à nouveau sur certains points ou chapitres, avoir des précisions, des explications, ou apporter une explication de vote.

Aucun délégué ne demandant la parole, le Président propose de soumettre le budget aux votes chapitre par chapitre, puis de demander un vote global.

Le budget primitif 2018 est voté à l'unanimité dans les conditions ainsi fixées de même que la délibération suivante :

- DELIBERATION N°180320-02 : BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 à L 2343-2 ;

Vu la délibération en date du 7 mars 2018 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires relatives au projet de Budget Primitif de l'année 2018 ;

Considérant que le Budget Primitif de l'année 2018 est arrêté en dépenses et en recettes aux montants suivants :

	<i>Reports de 2017</i>	<i>Propositions nouvelles</i>	<i>Budget 2018</i>
<u>Section d'investissement</u>			
DEPENSES	1 078 776.07	11 655 506.84	12 734 282.91
RECETTES	8 961 971.91	3 772 311.00	12 734 282.91
<u>Section de fonctionnement</u>			
DEPENSES	35 235.00	26 338 708.50	26 372 843.50
RECETTES	904 741.50	25 468 102.00	26 372 843.50

Considérant qu'il y a lieu de voter le Budget Primitif pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Président ;

Après en avoir délibéré,

Le COMITE SYNDICAL,

À la majorité par

...19.....voix « POUR »

....0...voix « CONTRE »

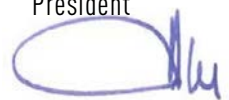
....0...Abstentions

- DÉCIDE

- Article unique : adopte le Budget Primitif pour l'exercice 2018, présenté en équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 39 107 133,41 euros dont 12 734 282.91 euros en section d'investissement et 26 372 843.50 euros en section de fonctionnement, dont le détail est précisé dans le document budgétaire réglementaire.

Jean Luc LECLERCQ

Président



L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 17h55.